

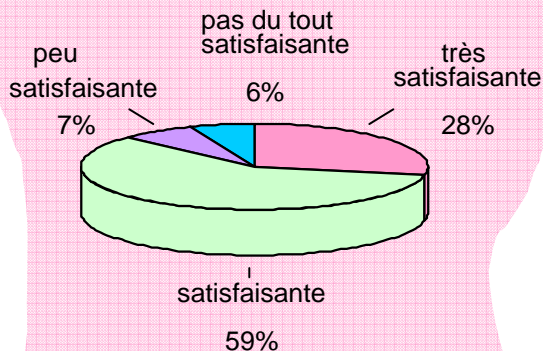


# Le savez-vous?



- Le service **APIQ** (Action Professionnelle pour l'Intégration et la Qualification) intègre **une centaine de candidats** chaque année dans les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics.
- Les entreprises qui constatent une pénurie de main d'œuvre qualifiée ou un vieillissement des effectifs dans leur structure, se mettent en relation avec le service APIQ.
- Toute l'année, toute entreprise recherchant du personnel à professionnaliser pour un emploi durable peut faire appel au dispositif APIQ.

## L'opinion des entreprises sur le dispositif :



L'intervention du dispositif a semblé **satisfaisante à très satisfaisante** pour **87 %** des entreprises.

*Les 6 % d'entreprises ayant répondu qu'elles n'étaient pas du tout satisfaites ne remettent pas en cause le dispositif APIQ mais soulignent un manque de motivation du bénéficiaire accueilli au sein de leur entreprise*

## L'opinion des bénéficiaires sur le dispositif :

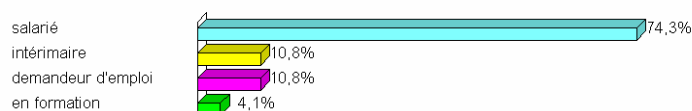
Les bénéficiaires apprécient en priorité les services suivants :

- la **phase intégration** en entreprise,
- le suivi par un **correspondant APIQ**
- l'**information** sur les métiers,
- l'**accompagnement** en entreprise pour le premier entretien

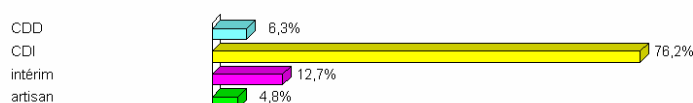
**92%** des candidats s'estiment **satisfaits à très satisfaits**

## Dispositif APIQ : extraits de l'enquête menée auprès des premiers bénéficiaires (1997 à 2004 inclus)

Situation actuelle : **85.1 % sont en emploi ; plus des 4/5 sont dans le BTP**



Sous quel contrat : **plus de 76 % en CDI**



**1/3 des candidats ont déjà suivi une formation complémentaire**

**Des projets qui aboutissent... 3 candidats ont créé leur entreprise.**